1. ***INTRODUCTION***

*La grossesse est l’état d’une personne enceinte, ce qui est la conséquence normale de rapports sexuels non protégés dans une période favorable ou d’une mauvaise utilisation des contraceptifs. La grossesse est normalement un événement heureux pour celle qui la porte car elle fait d’elle une future maman et à son auteur un futur papa. Mais le phénomène de grossesse en milieu scolaire est tout particulier, car elle est souvent non désirée et avec des conséquences sur la vie des porteurs, auteurs, des parents et de tout le système éducatif.*

*Chaque année, on enregistre dans nos établissements scolaires publics ou privés plusieurs cas de grossesse dans le rang des jeunes filles. C’est dire donc que le phénomène des grossesses précoces en milieu scolaire prend des proportions inquiétantes.*

*Ainsi, au cours de notre exposé, nous aurons d’abord à évoquer les causes de ce phénomène, ensuite nous parlerons des nombreuses conséquences qui en découlent et proposerons enfin quelques solutions.*

**

1. ***CAUSES DU PHENOMENE***

*Les grossesses en milieu scolaire constituent un problème sérieux pour le système éducatif, car elle est la principale cause de plusieurs cas de déscolarisation. La principale cause de la grossesse en milieu scolaire est la pratique de rapports sexuels non protégés chez les adolescentes, à cette cause principale, il faut ajouter des causes secondaires que sont l'ignorance, la non maîtrise ou la mauvaise application et utilisations des moyens contraceptifs, un accès difficile aux contraceptifs, un manque criard d'éducation à une sexualité responsable dans nos écoles et en famille et le harcèlement sexuel.*

*Voyons à présent chacune des causes de ce phénomène :*

1. ***La pratique de rapports sexuels non protégés chez les adolescentes :***

*La fin du cours primaire et le cours secondaire coïncident avec la période de puberté chez les adolescents, dans cette période, le jeune a envie de faire de nouvelles choses, de découvrir de nouvelles sensations et de résister aux interdictions. Dans cette envie de nouvelles sensations, le jeune pourrait connaitre les rapports sexuels, mais n’ayant pas reçu une éducation sexuelle adéquate s’adonne avec une grande facilité aux rapports sexuels souvent non protégés car ces partenaires occasionnels n’ont souvent pas les moyens ou le courage pour se procurer des préservatifs.*

1. ***L’ignorance***

*Un adage populaire dit que « L’ignorance est la mère de tous les vices » car à cet âge la jeune fille ou le jeune ne connait pas les mécanismes de son corps, à titre d’exemple, certains élèves croient que « une femme tombe enceinte lorsqu’elle a des rapports sexuels pendant la période de menstruation ». Dans cette ambiance les jeunes s’apprennent de mauvaises choses, se donnent de mauvais conseils et s’induisent dans de graves erreurs.*

1. ***la non maîtrise ou la mauvaise application et utilisations des moyens contraceptifs***

*Les sciences de reproduction chez l’homme ont beaucoup évolué donc l’usage des moyens contraceptifs est un art et seuls les spécialistes sont indiqués pour en parler, car une méthode utilisée par une femme n’est toujours pas adaptée à une autre, or pour certains élèves, ces moyens sont souvent utilisés suite à une recommandation d’une amie ou d’une personne qui n’est pas spécialiste, et les conséquences s’en suivent.*

1. ***Un accès difficile aux contraceptifs***

*Les contraceptifs dans notre système sanitaires sont des produits médicaux, donc se vendent dans les pharmacies qui sont des lieux publiques, or les élèves sont souvent gênés de se rendre dans ces lieux pour s’en procurer de peur d’être vus comme des jeunes qui s’adonnent aux activités sexuelles.*

1. ***Un manque criard d'éducation à une sexualité responsable dans nos écoles et en famille***

*L’éducation sexuelle des jeunes est la responsabilité de tous les adultes, mais malheureusement, le système éducatif béninois ne prévoit pas grande chose dans ce domaine à part quelques parties des cours de SVT qui font brièvement cas. Dans ces conditions, la grande partie de la tâche revient aux parents, mais là aussi le sexe est toujours considéré comme un sujet tabou dans bon nombre de familles. Alors les élèves sont livrés à eux même et font des victimes un peu partout.*

1. *Harcèlement sexuel*

*Le contact des personnes de sexes opposés ne peut être évité dans nos établissements. Mais cela est des fois la source de harcèlement sexuel dont les élèves filles sont souvent victimes. Des éducateurs pour satisfaire leurs fantasmes se jettent sur les élèves filles qu’ils prennent pour des proies faciles, le principal appât étant la note de classe, la jeune fille ne pouvant plus résister à cette pression cède, ce qui occasionne parfois des grossesses chez ces dernières.*

1. ***CONSEQUENCES***

*Lorsqu’une une jeune élève est enceinte, elle constitue un véritable problème pour elle-même, pour ses parents, un handicap pour ses études et son développement personnel. Ainsi les conséquences de ce phénomène sont de plusieurs plans : il s’agit du plan sanitaire, du plan moral et du plan scolaire.*

**

1. ***Conséquences sur le plan sanitaire***

*Le corps de la jeune fille n’est pas préparée à recevoir un fœtus, mais voilà qu’elle est surprise d’être en position de future mère, alors cela crée en elle des changements, peut être le corps n’est pas bien développé pour garder un fœtus, ce qui pourrait avoir des conséquences sur le développement de futur bébé. Pour la santé psychique la jeune fille sous les regards malveillants de son entourage, rentre dans un état profond de soucis ce qui peut même finir par des troubles mentaux. Aussi dans la plupart des cas de grossesses en milieu scolaire, le premier réflexe est de procéder à un avortement clandestin ce qui entraine des conséquences comme la stérilité, des troubles obstétricaux voir même la mort.*

1. ***Conséquences sur le plan moral***

*L’honneur d’une fille, c’est lorsqu’elle est un exemple pour ses camarades et une valeur pour ses parents. Mais lorsqu’une fille est enceinte, elle devient la risée de toute la communauté et un objet de honte pour sa famille. Car toutes les religions condamnent les rapports sexuels avant le mariage, donc les parents de cette fille ressentent un échec personnel sur l’éducation qu’ils auraient donnée à leur progéniture et deviennent très durs avec cet enfant et tous les autres enfants de la famille.*

1. ***Conséquences sur le plan scolaire***

*L’élève qui tombe enceinte peut continuer de suivre les cours pendant quelques mois encore, mais sera toujours contrainte à abandonner. Dans le meilleur des cas, elle va perdre une année scolaire, voir rater un examen, mais si elle n’a pas été bien suivie, la déscolarisation devient inévitable. Mais si le suivi est bien fait, elle peut reprendre les classes et faire preuve de conscience, elle pourrait revenir à un bon niveau et réussir normalement.*

1. ***CADRE JURIDIQUE***

*Il existe plusieurs normes nationales et internationales qui protègent contre les abus, les violences sur les plans civil et scolaire.*

1. ***APPROCHE DE SOLUTION***

*Pour remédier, un temps soit peu à cette situation de grossesses en milieu scolaire, des recommandations ont été faites à divers acteurs dont leurs actions auraient des impacts positifs pour prévenir et amoindrir les conséquences.*

**

*Acteurs Rôles et responsabilités :*

* ***Prévention Protection***

1. ***Élèves - Sensibilisation,(travail des pairs éducateurs)***

* *Mise en place des comités de vigilance - Identification des élèves victimes*
* *Dénonciation des auteurs, Etc.*

1. ***Parents d’élève - Discutions ouverte avec enfants***

* *Suivre les enfants dans les établissements - Prise en charge sanitaire*
* *Prise en charge psychologique*
* *Réinsertion*
* *Réintégration*

1. ***Administrations scolaire, et Enseignants - Éviter les relations coupables avec les élèves***

* *Organisation régulières des séances de sensibilisation*
* *Mobilisation des professeurs dames pour faires des émules*
* *Divulguer les textes en vigueur*
* *Introduire les questions d’éducation sexuelle dans le programme formel - Dénoncer à l’Administration centrale les auteurs*
* *Faire appliquer les textes en vigueur en vue des sanctions administratives*

1. ***Institutions internationales - Législation appropriées***

* *Plaidoyer/lobbying pour influencer les États*
* *Appui logistique - Plaidoyer/lobbying pour influencer les États*
* *Appui logistique*

1. ***État et Communes - Législation / Réglementation***

* *Formation travailleurs sociaux et des enseignants*
* *Appui aux initiatives communautaires - Application des lois*
* *Suivi des dossiers de justice*
* *Mise en place de centres spécialisés pour enfants*

1. ***Société civile***

* *Prise d’initiatives communautaires*
* *Information, sensibilisation, formation sur le phénomène*
* *Plaidoyer pour amener l’État et les parents à jouer leur rôle*
* *Identifications des écoles, des régions et des groupes sociaux à risque - Formation des groupes à l’accompagnement psychosocial des filles*
* *Identification des victimes*
* *Mise en place des comités de Veil*
* *Dénonciation des auteurs*
* *Lobbying pour lutter contre l’impunité*
* *Suivi des élèves réhabilités*

1. ***Médias -Spécialisation des journalistes sur ces questions***

* *Sensibilisation de la population - Dénonciation des auteurs*

1. ***CONCLUSION***

*Dans tous les systèmes éducatifs, l’un des principaux défis est le maintien des filles à l’école, mais lorsque les grossesses non désirées deviennent une cause de déscolarisation, cela doit interpeler les décideurs à divers niveaux, les parents d’élèves, les enseignants et les principaux concernés qui sont les élèves. Une synergie d’actions s’impose pour, non seulement prévenir mais aussi pour limiter les conséquences malheureuses de cette situation.*

*Enfin, posons nous cette question, Toutes les relations qui ont amenée à des grossesses en milieu scolaires ont –elles été négatives pour les acteurs ?*

**